

En adhérant aux Éclaireuses Éclaireurs de France, vous rejoignez l'Association laïque du Scoutisme français, créée en 1911, pour contribuer à construire un monde meilleur en formant des citoyen·nes engagé·es.

Adhérer aux Éclé·es c'est un engagement à :

- respecter les valeurs, principes, règles du Mouvement
- participer régulièrement aux activités
- collaborer personnellement ou pour son enfant à la mise en œuvre du projet de l'association

L'adhésion donne accès à :

- un projet pédagogique fondé sur le volontariat à caractère non politique, ouvert à tous sans distinction d'origine ni de croyance
- une méthode éducative, la Méthode scoute, adaptée à chaque âge
- la possibilité de participer aux activités de l'année (sorties, week-ends, mini-camps, camp...)
- un encadrement de qualité, composé de responsables bénévoles et régulièrement formé-es
- les assurances couvrant les activités de scoutisme de l'association
- l'accès à des outils dédiés dont la boutique SCOUTIK (www.laboutiqueduscoutisme.com)

Pour contacter les E.E.D.F. au sujet de leur politique de confidentialité ou de la collecte et du traitement de vos données personnelles, vous pouvez envoyer un mail à accueil.national@eedf.fr ou adhesions@eedf.fr Tél.: 01 48 15 17 66

Retrouvez ici toutes les informations concernant les RGPD https://jeito.eedf.fr/rgpd/





REJOIGNEZ-NOUS!



L'adhésion est essentielle au bon fonctionnement de l'association. Elle contribue au développement des projets du Mouvement et renforce son indépendance.

Comment adhérer?

Pour adhérer aux Éclé·es, vous devez remettre le bulletin d'adhésion, soigneusement complété (même pour un renouvellement) au responsable de la Structure locale d'activité, accompagné du règlement. Votre adhésion formalise votre appartenance à l'association des EEDF. Attention: vous devez être à jour de votre adhésion pour bénéficier des assurances, et ainsi participer aux activités! Vous recevrez directement par mail votre carte d'adhérent·e, valable du 1er septembre 2024 au 31 août 2025 (adhésion effective à la signature du bulletin).

Tarif de la cotisation

L'association des EEDF étant reconnue d'utilité publique, la cotisation est assimilable à un don, donnant droit à l'émission d'un reçu fiscal permettant de déduire de ses impôts sur le revenu 66% du montant de l'adhésion. Chacun-e peut, selon sa situation, amplifier son engagement au delà de son adhésion par un don libre.

Tout adhérent-e de plus de 16 ans règle son adhésion personnellement.

Cotisations participation Enfants et Jeunes (- 18 ans)

Quotient familial de l'impôt sur le revenu	inférieur 11 294 €	de 11 295 à 18 855 €	de 18 856 à 29 933 €	de 2934 € à 39 911 €	supérieur à 39 911 €
1 ^{er} enfant	33 €	100 €	121 €	154 €	177 €
Après défiscalisation		34.00€	41.14€	52.36€	60.18 €
Cotisations suivantes	24 €	78 €	97 €	123 €	142 €
Après défiscalisation		26.52 €	32.98 €	41.82 €	48.28€

^(*) Quotient familial de l'impôt sur le revenu = revenu fiscal de référence / nombre de parts

Cotisations Bénévoles Responsables (toutes fonctions)

En fonction de ses revenus chaque Responsable cotisera à hauteur de ses possibilités (imposable, étudiant∙e, salarié∙e ...) à prix libre de 1 à 177€.

Bénévole Responsable (toutes fonctions)	de 1 à 177 €
---	--------------

Autres cotisations

JAÉ / Ami·e / Activité ouverte / Stagiaire formation	33 €
Séjours Vacances Adaptées (SV nationaux)	33 €
Offre découverte 2 jours / 6 jours	5 € / 20 €



ΡΙΙΙΙ ΕΤΙΝΙ ΝΙΛΝΙΓΟΙΛΝΙ 2021 /2025

DULLETIN D'ANHESTON	2024/20	L J	STRUCTURE LOCALE :	
The distance of the second of	N°ADHÉRENT∙E :			
L'adhérent∙e : Civilité: F ☐ M ☐ Autre			(SI DÉJÀ ADHÉRENT-E)	
NOM: Prénom:		Déclare adhére	r à l'association des	Éclaireuses
NOM de naissaice : Né·e le :		Éclaireurs de F	rance en tant que	:
À: CP:	Pavs:	□ Lutin·e		
Adresse:	,	☐ Louveteau·e	tte	
		☐ Eclaireur·se		
Complément :		<u> </u>		
Code postal : Ville :				
Pays: E-mail:		☐ Responsable (Fonctions à retrouver retroi	2:uver dans le Guide administratif et	financier)
Tél. fixe :Tél. mobil	e:	□ Ami·e		
		☐ Participant∙e	activité ouverte	
Profession:		- Onite Deli		
		☐ Séjour vacar	nces adaptées	
Les responsables légaux·ales :	Cotisatio	Les cotisations et les dons à l'association de permettant de déduire 66% du montant du		•
(uniquement pour les mineur·es) Responsable légal·e 1 : F□ M □ Autre □	Nature	Type de cotisa		Montant
NOM:		Enfant et Jeune (- de 18 ans)		
Prénom:	Cotisation	Quotient familial de l'impôt 1 ^{er} enfant	Cotisations suivantes	€
Adresse:	nationale	sur le revenu inférieur 11 294 € 33 €	24€	
Complément :		de 11 295 à 18 855 € 100 € de 18 856 à 29 933 € 121 €	78 € 97 €	
Code postal Lili Ville:	Les montants indiqués sont les	de 29 934 € à 39 911 € 154 € supérieur à 39 911 € 177 €	123 € 142 €	
Tél. fixe :	montants minimum à régler. Chacun∙e		142.0	
Tél. mobile : E-mail :	est ensuite libre d'y ajouter si il·elle le souhaite	☐ Bénévole Responsable	1 à 177 €	€
Profession:	une contribution volontaire !	☐ JAE / Ami·e / Activité ouverte Stagiaire formation	33€	€
Né∙e le :	Tolonian e :	— Stagiaire formation		
à: CP:		☐ Séjour vacances adaptées	33 €	€
n° d'adhérent·e :				
, ,	Offre découverte	□ Découverte 2 jours□ Découverte 6 jours	5€ 20€	€
Responsable légal·e 2 : F□M□ Autre□ NOM :	decouverte		200	
Prénom:	Don libre en	Je participe à la vie de l'associa		
Adresse:	complément de la cotisation*			€
Complément:		A ma convenance :	€	
Code postal Ulling Ville:	* tous les dons versés avec l'adhé	sion restent à la structure dont vous êtes adhérent∙es		
Tél. fixe : Tél. mobile :			TOTAL	€
E-mail:	Règlement effectu	-		
Profession:		Prénom : N° d'adhé		
Né·e le :	•			
à:CP:		çu fiscal sera adressé par email) : ent :		
n° d'adhérent∙e :	N° de chèque :	— . — -	carte bancaire [
(Si vous etes ou avez ete adherent-e chez les EEDF)	Le·la payeur déclaré·e su	ır ce bulletin doit correspondre au titulaire	du chèque	
AUTORISATION LÉGALE	DROIT À L'IMAG	E	☐ Je certifie sur l'I	nonneur que les ce bulletin sont exactes.
Je soussigné·e		ion des EEDF l'utilisation et		ıx EEDF, je m'engage à
représentant·e légal·e en qualité de :		on image ou celle de mon en- le la promotion de l'association,		urs fondamentales de
autorise l'enfant :	notamment sur des	s supports que ce soit papier,	l'association.	
■ Rentrer seul·e à son domicile après les activités		e ou numérique(ex: réseaux vers, rapports, site web)	Fait à	le
au sein de l'Association ■ Rentrer accompagné e par la personne		quoi, je renonce expressément		

à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image

et à toute action à l'encontre de l'association qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon

image dans le cadre précité. OUI NON

RÉGION :

Signature du/des représentants/es légal/aux: (uniquement pour les mineur·es)

Signature de l'adhérent-e :

 \boldsymbol{A} remplir impérativement pour recevoir un reçu fiscal

NOM:



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR :					
PRENOM:					
DATE DE NAISSAN	CE :	/	/		
SEXE: M		F			
Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs). 1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)					
VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons- Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	
SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE- INDICATION.					
2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR					
Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)					
Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? ☐ Oui ☐ Non					
Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).					

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES :	ALIMENTAIRES MEDICAMENTEUSES AUTRES (animaux, plantes, po Précisez		□ oui □ oui □ oui	□ non □ non	
Si oui, joindi conduite à t	re un certificat médical précisa enir.	nt la caus	se de l'aller	gie, les sig	gnes évocateurs et la
	résente-t-il un problème de sa				
3-RECOMM/ Port des lun difficultés de	ANDATIONS UTILES DES PAREN ettes, de lentilles, d'appareil de e sommeil, énurésie nocturne, d	NTS entaire ou etc	auditif, co	mportem	ent de l'enfant,
4-RESPONS Responsabl ADRESSE :	ABLES DU MINEUR e N°1 : NOM :	. PRÉNON	1 :		
TEL DOMIC	ILE	. TEL TRA			
	e N°2 : : NOM :				
TEL DOMIC	ILEBLE :	. TEL TRA			
NOM ET TE	L MEDECIN TRAITANT :				
déclare exa nécessaire.	é(e) cts les renseignements portés l'autorise le responsable de l'a ndues nécessaires selon l'état d	sur cette accueil de	e fiche et loisirs à p	m'engage rendre, le	à les réactualiser si
Date :		Signat	ure :		

Calendrier des activités

Septembre

21/22 septembre : Week-end campé 22 septembre à 17h : Réunion d'information rentrée pour les parents

Octobre

12/13 octobre: Week-end campé 13 octobre à 16h00 : Assemblée Plénière Locale

Novembre

2 novembre : Journée d'activités 30 novembre / 1er décembre : Week-end en gîte

Décembre

14 décembre : Fête du groupe

Janvier

11 janvier : Journée d'activités

Février

1^{er}/ 2 février : Week-end en gîte

Mars

15/16 mars: Week-end campé

Avril

12/13 avril: Week-end campé

Mai

10/11 mai : Explo' et RandoLoup

Juin

7-8-9 juin : Week-end régional 28/29 juin: Week-end campé

Contacts

Responsable du groupe et branche ainée (15-18 ans): Françoise Jacobée (Uncia) 06 38 90 67 65 Responsable branche éclés (11-14 ans): Emmanuel Destaing (Axolotl) 06 59 16 47 74 Responsable branche louveteaux (8 – 10 ans): Morgane Pailler 07 86 52 52 93



Et tous les jours sur :

EEDF Besançon La Ruche

Instagram:

EEDF Besançon La RucheSite internet: besancon.eedf.fr

Mail:

besancon@eedf.fr



Financement des activités 2024-2025

La participation aux activités EEDF de la structure Besançon la Ruche comporte deux paiements différents :

- L'adhésion à l'association (nationale),
- Le paiement des activités (local),

La participation aux activités nécessite ces deux paiements.

Les activités "découverte"

Nous proposons à tout nouvel enfant ou jeune de venir essayer les éclés, sur une sortie ou un weekend.

Pour cela, il est nécessaire d'adhérer via une adhésion "découverte" à 5 €, et d'ajouter à cela 22 € pour participation au week-end (ou 12 € si participation à une journée d'activités).

Le paiement peut être fait en chèque, chèque ANCV ou espèce, avec remise de la somme en mains propres le samedi lorsque vous déposez votre enfant sur le lieu d'activité.

Si le week-end ou la journée d'activités a plu à votre enfant, vous pouvez le faire adhérer à l'année, le montant versé dans l'adhésion "découverte" sera déduit de votre adhésion annuelle, et le montant versé pour la participation sera déduit de votre ardoise.

L'adhésion annuelle

Dans le cas où votre enfant participe à un second week-end (ou à plus de 2 journées d'activités), il est nécessaire de souscrire une adhésion annuelle.

Comme vous avez pu le constater sur la fiche d'adhésion, la cotisation est calculée selon votre quotient familial de l'impôt sur le revenu. Vous avez également la possibilité de faire un don, qui tout comme l'adhésion est déductible d'impôt à hauteur de 66% du montant du don, si vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu.

Attention, le montant de l'adhésion appelé "cotisations suivantes" est uniquement pour les fratries, il s'agit du montant pour le 2^{ème} frère ou la 2^{ème} sœur. Il ne s'agit pas d'un montant préférentiel pour les adhérents de l'année dernière, qui doivent souscrire au montant "1^{er} enfant".

Le montant de l'adhésion revient à notre association nationale, et pas à notre structure locale de Besançon. La participation aux activités de l'enfant non-adhérent sera refusée.

L'ardoise

Le paiement de la participation aux activités fonctionne selon le principe de l'ardoise inversée : en début d'année avec l'adhésion vous payez la totalité des activités d'année.

Si votre enfant n'a pas pu participer à une des activités, il vous sera reversé à la fin de chaque trimestre le montant correspondant aux activités auxquelles votre enfant n'a pas pu participer (uniquement sur demande expresse par mail).

Ce remboursement s'effectue à deux conditions : fournir un justificatif (médical ou raisons familiales, comme un décès ou maladie d'un proche) ; et prévenir quatre jours à l'avance pour que l'équipe d'animation puisse revoir l'organisation des activités.

Un repas familial ou un anniversaire ne sont, par exemple, pas des raisons familiales ouvrant droit à un remboursement de l'activité ratée.

Le montant de l'ardoise fonctionne également selon votre quotient familial de l'impôt sur le revenu, selon le tableau ci-dessous (le montant de l'adhésion vous est ici remis pour information) :

Quotient familial	Paiement 1 ^{ère} Adhésion	Paiement Septembre 2024 - Juillet 2025
< à 11 294 €	33 €	260€
Entre 11 295 € et 18 855 €	100 €	280€
Entre 18 856 € et 29 933 €	121€	300 €
Entre 29 934 € et 39 911 €	154€	320€
> à 39 911 €	177 €	340 €

Le paiement doit être réalisé en même temps que l'adhésion annuelle.

Il peut être effectué en espèce, chèque ou chèque ANCV.

En cas de paiement par chèque, il peut être demandé un paiement échelonné en 2, 3 ou 4 chèques, pour cela il est nécessaire de nous fournir tous les chèques avec écrit à l'arrière le mois d'encaissement.



Matériel et documents

Dans le sac à dos pour une journée

1 petit sac à dos

1 foulard (offert par le groupe aux nouveaux)

1 paire de chaussures de marche

1 popote : Ensemble de couverts, assiette

et verre

S'il ne fait pas beau : 1 K-way + 1 paire de

bottes

S'il fait beau : 1 casquette + 1 crème solaire

Facultatif: 1 chemise bleue EEDF

(disponible sur

www.laboutiqueduscoutisme.com Rayon «

EEDF »)

Médicaments et téléphones

Tout dispositif médicamenteux (y compris les dolipranes ou l'homéopathie) doit faire l'objet d'une ordonnance dont une copie est remise au responsable d'unité.

Les médicaments sont à ranger dans une trousse à part au nom de l'enfant.

Le téléphone est interdit durant nos activités, les jeunes n'en ont pas besoin et les adultes sont toujours joignables.

Dans le sac à dos pour un week-end

Sac à dos obligatoire, pas de valise 1 foulard (offert par le groupe aux nouveaux)

1 trousse de toilette avec brosse à dent et dentifrice

1 Matelas de camping

1 Sac de couchage

1 paires de chaussures de marche

2 changes complets: T-shirt, pantalon, culotte/slip, chaussettes

1 pull bien chaud

1 pyjama et le doudou si besoin

1 popote : ensemble de couverts, assiette et

verre

S'il ne fait pas beau : 1 K-way + 1 paire de

bottes

S'il fait beau : 1 casquette + 1 crème solaire

Facultatif: 1 chemise bleue EEDF (disponible sur www.laboutiqueduscoutisme.com Rayon « EEDF »)

Le P'tit conseil

Dans la limite du faisable, marquez bien TOUTES les affaires de vos enfants avec leur Nom Prénom. Cela limite les pertes/mélanges dans les affaires.

Documents à donner à l'équipe :

Pour la première sortie :

Adhésion « Découverte » + règlement chèque/espèces + fiche sanitaire

Pour la deuxième sortie :

Adhésion « Annuelle » + règlement chèque/espèces adhésion et ardoise

